




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Mairie de DISTROFF
3, rue de l'Eglise

Dossier suivi par : Amandine GUERSING 
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

57925 – DISTROFF

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de la commune de DISTROFF sur les communes de DISTROFF, METZERVISSE, STUCKANGE et VOLSTROFF

Metz, le 23 juin 2014

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Épandage des boues issues de la nouvelle station d'épuration de la commune de DISTROFF sur les communes de DISTROFF, METZERVISSE, STUCKANGE et VOLSTROFF.

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement DIMESTVO
Mairie de Distroff
3, rue de l'Eglise

57925 – DISTROFF

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 23 juin 2014 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU


VALÉRIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Mairie de METZERVISSE
10 Rue de la Mairie

57940 - METZERVISSE

Dossier suivi par : Amandine GUERSING
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Metz, le 23 juin 2014

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de la commune de DISTROFF sur les communes de DISTROFF, METZERVISSE, STUCKANGE et VOLSTROFF

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Épandage des boues issues de la nouvelle station d'épuration de la commune de DISTROFF sur les communes de DISTROFF, METZERVISSE, STUCKANGE et VOLSTROFF.

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement DIMESTVO
Mairie de Distroff
3, rue de l'Eglise

57925 – DISTROFF

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 23 juin 2014 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Mairie de STUCKANGE
9, rue des Lilas

57970 - STUCKANGE

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Metz, le 23 juin 2014

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de la commune de DISTROFF sur les communes de DISTROFF, METZERVISSE, STUCKANGE et VOLSTROFF

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Épandage des boues issues de la nouvelle station d'épuration de la commune de DISTROFF sur les communes de DISTROFF, METZERVISSE, STUCKANGE et VOLSTROFF

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement DIMESTVO
Mairie de Distroff
3, rue de l'Eglise

57925 – DISTROFF

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 23 juin 2014 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

Valérie Antoine-Potier
VALÉRIE ANTOINE-POTIER



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité Police de l'Eau

Mairie de VOLSTROFF
50, Rue Principale

57970 - VOLSTROFF

Dossier suivi par : Amandine GUERSING *AG*
Tél. : 03 87 34 83 50
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr
Réf. : AG/ASPE-L9

Metz, le 23 juin 2014

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant l'épandage des boues de la station d'épuration de la commune de DISTROFF sur les communes de DISTROFF, METZERVISSE, STUCKANGE et VOLSTROFF

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Épandage des boues issues de la nouvelle station d'épuration de la commune de DISTROFF sur les communes de DISTROFF, METZERVISSE, STUCKANGE et VOLSTROFF

Ce dossier a été déposé par :

Syndicat Intercommunal d'Assainissement DIMESTVO
Mairie de Distroff
3, rue de l'Eglise

57925 – DISTROFF

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 23 juin 2014 accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

Valérie Antoine-Potier
VALÉRIE ANTOINE-POTIER